



La famille et la retraite au cœur du patrimoine

QUEL PATRIMOINE *et* QUELS
REVENUS POUR FINANCER
VOS BESOINS ?

SENIORS... Ce terme masque, au sein d'une population de plus en plus importante, une grande hétérogénéité (âge, statut, activité, niveau de vie, etc.). Avec la retraite survient également une multitude de besoins qui évoluent avec l'allongement de la durée de vie et de nouvelles préoccupations.

Les 50-64 ans : baby-boomers, une génération en or !

Étape de ruptures importantes dans les modes de vie (familiaux et professionnels). Les premiers signes d'inquiétudes apparaissent : la retraite et sa préparation financière, le financement des projets de vie, le vieillissement (physique et social) et la santé, la prise en charge des parents.

Préoccupation majeure : avoir suffisamment pour bien vivre le plus longtemps possible.

Les 65 - 75 ans, les retraités actifs :

Depuis 2006 : 700 000 nouveaux retraités chaque année. « Génération pivot » qui aide financièrement parents et enfants. Espérance de vie à la retraite entre 22 (hommes) et 27 ans (femmes) : le tiers d'une vie ! Dans un environnement peu favorable aux retraites par répartition, quelles solutions pour compenser des revenus décroissants et parfois insuffisants ?

Préoccupation majeure : équilibrer ressources et dépenses de vie en utilisant les revenus réguliers et sûrs de son patrimoine.

Les + 75 ans : le temps des sages.

Vivacité d'esprit, dynamisme, solitude et sagesse. Après 80 ans, les questions du logement (conserver le cadre de vie familial des seniors) et de la dépendance (financer les coûts des accompagnants ou des services spécialisés) se posent.

Préoccupation majeure : les ressources financières (personnelles, familiales et collectives) pour accompagner une fin de vie qui n'en finit pas de s'allonger ?



L'EXPERTISE PATRIMONIALE
AU SERVICE DES SENIORS...

OBJECTIF : optimiser la détention du patrimoine accumulé, organiser la disposition de celui-ci et la distribution des revenus patrimoniaux au profit des époux et du survivant avant sa transmission. Accompagner les seniors dans l'organisation et le suivi de leur patrimoine avec des solutions personnalisées.

Les 50-64 ans : objectif retraite en optimisant les revenus futurs

Les retraites, constituent la pièce maîtresse des ressources destinées à financer les dépenses que devront engager les « seniors retraités actifs ». L'anticipation de la retraite est indispensable pour mettre en place les stratégies destinées à optimiser les ressources des futurs retraités. Passé 50 ans, il est important de conserver le dynamisme de ses investissements et d'annuler une fiscalité confiscatoire.

Stratégie : optimiser vos investissements patrimoniaux pour obtenir des revenus futurs satisfaisants en lien avec vos objectifs de vie.

Les 65 - 75 ans : objectif loisir avec des revenus sécurisés

Procéder à un aménagement de la composition du patrimoine accumulé pendant la vie active professionnelle. Une nouvelle allocation d'actifs s'imposera : un patrimoine sécurisé, si possible géré par des mains expertes, un patrimoine divi-

sible, disponible, rentable et peu fiscalisé.

Stratégie : choisir une prestation de conseil sur mesure et indépendante pour répondre aux besoins fondamentaux : protection du groupe familial, sécurisation du patrimoine et préservation du cadre et du niveau de vie.

Les + 75 ans : objectif logement et ressources financières

L'addition des retraites versées et des revenus du patrimoine sera-t-elle suffisante pour financer toutes les dépenses de fin de vie ? Famille et proches seront-ils sollicités ? Faudra-t-il se tourner vers les services publics pour assurer cet équilibre fragile « ressources dépenses » ? Seniors vulnérables ou non : comment administrer et gérer le patrimoine constitué ?

Stratégie : mettre en place une organisation financière et juridique adaptée à vos objectifs familiaux

POUR CE QUI EST
DE L'AVENIR IL FAUT
LE RENDRE POSSIBLE !

La gestion du patrimoine des seniors (famille et retraite) doit rester active et adaptée à chaque profil afin de préserver et faire fructifier leur patrimoine et optimiser leur pouvoir d'achat.

Les seniors doivent repenser la protection du conjoint, constituer et développer un patrimoine avec des revenus satisfaisants pour financer les projets de vie, leur retraite et leur éventuelle dépendance et envisager la transmission de leur patrimoine.

« Il faut s'intéresser à l'avenir, c'est là que l'on passe le reste de son temps »

CABINET D'EXPERTISE ET D'ORGANISATION PATRIMONIALE INDÉPENDANT

POUR UNE EXPERTISE PATRIMONIALE PERSONNALISÉE, CONTACTEZ NOS EXPERTS PATRIMONIAUX

● BESANÇON

FIPAD conseil, siège social
22 av. Fontaine Argent
25000 BESANCON / 03 81 81 27 56

● DIJON

CCIF
52 av. Françoise Giroud
21000 DIJON / 03 80 60 87 23

● REIMS

FIPAD conseil Champagne-Ardenne
2 rue Léon Patoux
51100 REIMS / 03 26 04 75 05